

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHES

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 21-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France... UN AN 15 fr.

On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.

TARIF DES ANNONCES

Annonces industrielles, en 4° page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne

Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 21-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

SOYONS UNIS dans l'Offensive économique

Une seule foire contre Leipzig

Le Lustige Blätter de Berlin publie dernièrement une caricature qui, bien que conçue avec toute la loucheur d'esprit habituelle à nos ennemis, mérite que l'on y prête attention.

Trois petites baraques de Foire portent à leur frontispice les enseignes London, Leipzig et Lyon.

Devant la baraque de Leipzig se pressent les visiteurs accueillis par une pesante germania, tandis que devant celle de Londres on trône une squelette.

D'abord la rage et la peur des concurrences anglaises et françaises qui se traduisent de suite par le mensonge et la calomnie.

Le succès de notre Foire de Lyon qui, contrairement aux insinuations volontairement mensongères du pseudo humoriste du Lustige Blätter a été colossal, les effraie et leur fait mesurer l'étendue du domaine industriel et commercial qu'ils ont perdu, de celui qu'ils vont perdre.

Qu'il s'amplifie ce succès, comme il y a tout lieu de l'espérer et leur rire, leur gros rire boche sera de plus en plus jaune.

En créant la Foire de Lyon, non pas, disons le bien, pour seulement concurrencer la Foire de Leipzig, mais pour lutter contre celle-ci jusqu'à presque l'anéantir si nous le pouvons, notre ville a l'orgueil d'avoir pris une offensive économique de toute première importance.

Ne fournissez pas au collaborateur du Lustige Blätter les éléments d'une caricature dont les traits se dessinent en notre esprit : la massive matrone Leipzig regardant avec dédain les petites Foires françaises qui s'altèrent aux cheveux.

ALBERT BOUTIN.

LE MANQUE DE WAGONS

Depuis plus d'un mois, le commerce marseillais souffre très gravement du manque presque absolu de wagons.

Il en résulte que des milliers de tonnes de marchandises vendues et souvent payées par les acheteurs depuis plusieurs semaines, ne peuvent être expédiées.

On espérait que cette situation ne serait que momentanée, en raison des besoins urgents de la défense nationale.

Nous croyons donc devoir attirer l'attention des pouvoirs publics compétents sur le danger qu'il y aurait pour la situation économique de notre grand port et du pays en général, à ce que cette crise se prolonge davantage et nous espérons qu'il sera pris, dans le plus bref délai, toutes les mesures possibles en vue d'y remédier.

Il serait réellement désastreux que le port de Marseille, par où s'opère la plus grande partie du ravitaillement de toutes les régions de France, soit réduit à l'impossibilité de travailler.

A. PFISTER.

SYNDICAT DES Négociants en Grains, Graines, Farines ET FOURRAGES

et Courtiers adhérents de Lyon et de la région du Sud-Est

Les membres de la Chambre syndicale sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu de vendredi 9 juin, à deux heures, au café de la Bourse, à Lyon.

La Secrétaire administrative, Albert Boutin.

ORDRE DU JOUR

Nomination d'un Président; Désignation d'un nouveau syndic.

Chronique Maritime

LA HAUSSE DU FRÉT

Dans mon dernier article, je disais qu'en dehors des charges que je citais, d'autres causes venaient influencer le taux du frêt.

Elles ont toutes leur origine dans la raréfaction des unités de transport. En période normale, les échanges se font d'une façon satisfaisante. Les flottes internationales suffisent largement aux besoins.

Or, si les navires quittant la France emportent, en général, peu de marchandises, il n'en est pas de même à leur retour.

Dans presque tous les ports de l'étranger, les marchandises s'entassent sur les quais et les vapeurs qui viennent ne sont pas assez nombreux et ne représentent pas un tonnage suffisant pour satisfaire aux demandes.

Résultat : hausse considérable du frêt, l'expéditeur s'inquiétant moins du prix qu'il paiera pour le transport de ses articles que du transport même.

Il ne faut pas perdre de vue que le taux de frêt a toujours été plus ou moins variable. Un armateur ne fait pas autre chose que mettre sur le marché un article : son moyen de transport. On lui en offrira plus ou moins cher suivant les circonstances, suivant l'offre et la demande.

Et je vais plus loin, au risque de provoquer un concert d'improvements de certains : la hausse n'a pas été provoquée par les armateurs, elle a été provoquée par les chargeurs.

A moins que les armateurs desservant une même ligne soient entendus entre eux, ce qui n'est pas, la concurrence rendant ces trusts très difficiles, ce sont les chargeurs qui font le taux de frêt.

La preuve en est dans ce que, au départ de France, la plupart des frêts n'a subi qu'une majoration de 10 à 25 %, représentant à peine l'augmentation des charges, alors qu'au retour la hausse atteint parfois 300 %.

Or, à aller, c'est-à-dire au départ de France, les marchandises à embarquer sont en quantité insignifiante, tandis qu'au retour, les vapeurs sont chargés sans avoir pu charger tout ce qu'on leur proposait.

Et que se passe-t-il dans le port de départ? Le chargeur va trouver l'armateur, ou son représentant, et lui dit : « J'ai 500 tonnes à charger à destination de France. Le taux du frêt est de 150 fr. la tonne. On a besoin de mes articles en France. Ils sont vendus, et bien vendus, puisque l'on est obligé de passer par moi. La grosse question est donc de les expédier. Je vous offre 175 francs si vous les prenez. »

Et que l'on ne vienne pas me dire que j'invente ou que je brode. C'est l'exacte vérité quant au fond; quant à la forme, je condense et c'est tout.

Mes sources d'information sont bonnes et je pourrais citer des noms et des chiffres si je voulais.

Que voulez-vous que fasse l'armateur? qu'il dise : « C'est 150 francs et non 175. — A 150 francs, je charge si j'ai de la place, à 175 je ne prends pas? »

Ce ne serait plus de la bonté, ce serait de la canaillerie! Il avait assez entendu, l'armateur français : « Ah! vous me demandez 50 francs la tonne de Buenos-Ayres, mais j'ai des Compagnies allemandes qui me la font à 45 francs. » Et s'il offrait 45 francs, les Compagnies boches feraient 35. J'ai connu des armateurs français qui, pour soutenir le pavillon français, acceptaient jusqu'à moins de 20 francs et leur clientèle allait quand même aux Hambourgeois!

Vous voudriez que maintenant ils viennent faire le saint en disant : « Monsieur, vous m'offrez 100 francs pour transporter votre caisse. Vous êtes trop bon, je ne vous réclamerai que cent sous. Je sais bien que si vous m'offrez 100 francs, c'est que vous avez compté cette somme dans votre prix de revient et que si je ne vous prends que cent sous les acheteurs français ne paieront pas un cent de moins. Vous aurez donc tout simplement gagné 95 francs de plus que vous ne le suppo-

siez, mais cela ne fait rien : je consens à être bonne... pâte, le prix est de 5 francs, je n'accepterai pas un sou de plus!

Non, quelle candeur ineffable! Et que ferait le chargeur, si l'armateur français ou allié ne pouvait, faute de place, prendre sa marchandise? Il traiterait l'offre d'un neutre qui lui prendrait bel et bien ses 100 francs. De sorte que l'armateur français aurait fait une excellente opération : morale dont le neutre aurait matériellement profité.

Les armateurs ne sont pas des saints: Les saints sont au Paradis. Les armateurs sont des commerçants et « Business is business, you see ».

Que l'on ne me raconte pas non plus que les armateurs abusent du manque de vapeurs, qu'ils sont bien contents de manquer de navires parce que cela leur donne l'occasion d'avoir des frêts plus rémunérateurs. A ce compte-là, ce serait intéressant pour les armateurs d'avoir peu de bateaux et ils auraient un grand avantage à réduire leur flotte au lieu de faire construire des unités nouvelles!

Je le répète, si l'on veut faire baisser le prix du frêt, il faut rétablir l'équilibre entre le tonnage à transporter et le tonnage transporteur.

Pour cela, il faut que l'Etat lui-même donne l'exemple. Il faut qu'il utilise d'une façon rationnelle les vapeurs qu'il a réquisitionnés.

Pourquoi au lieu d'avoir quelques navires attachés à différents services n'y a-t-il pas une centralisation des disponibilités et des besoins?

Ce serait très simple d'avoir un service — dépendant du ministère de la marine ou de son sous-secrétaire, par exemple, — où l'on tiendrait un compte exact des divers navires réquisitionnés, de leur capacité, de leurs services et de leur position.

Les demandes seraient transmises à ce service et c'est à lui qu'incombait le soin d'y donner satisfaction.

On éviterait des incidents comme celui-ci : Un bureau avait un vapeur réquisitionné à (supposons) Bordeaux et des marchandises à transporter (je suppose toujours) de Dakar à Bordeaux. Il envoyait « sur lest » son vapeur à Dakar et prenait sa cargaison pour la conduire à destination.

Pendant le même temps, un autre bureau avait à faire l'opération inverse : transport de marchandises de Bordeaux à Dakar. Le vapeur réquisitionné dépendant de ce bureau étant à Dakar, on l'envoyait « sur lest » à Bordeaux faire son chargement.

Si l'on avait eu centralisation, on eût évité un double emploi aussi regrettable.

Il faut aussi à la tête d'un service de centralisation des hommes compétents qui sachent qu'un transport de rails de chemin de fer ne s'effectue pas de la même façon qu'un transport de balles de coton et qu'il y a des vapeurs qui sont plus aptes à faire un transport déterminé que d'autres.

En utilisant mieux les vapeurs réquisitionnés, on arriverait à pouvoir en rendre au commerce.

Il faudrait aussi faire désencombrer les ports pour éviter les stationnements dont je parlais dans mon précédent article. Cela augmenterait le rendement utilitaire des vapeurs disponibles.

Si vous réduisez d'un tiers la durée du trajet d'un navire, c'est comme si vous augmentiez votre flotte d'un tiers d'unités.

Rendez également plus efficaces encore les moyens de protection contre les sous-marins ennemis. Toute destruction d'unité a sa répercussion sur le prix de frêt.

Enfin : facilitez la construction. Les achats à l'étranger sont très bien. Mais ce n'est pas parce qu'un navire change de flotte que le tonnage total disponible se trouve augmenté. Il reste le même.

J'entends bien qu'un accord pourrait éventuellement être fait entre les armements alliés pour faire baisser le taux de frêt et que cela ne pourrait être que si les flottes neutres se trouvaient réduites. Mais ce ne sont pas les quelques unités changeant de pavillon qui peuvent faire quelque chose.

Ce qui peut faire quelque chose, c'est l'augmentation du tonnage transporteur.

Et bien, pour cela, que le gouvernement n'immobilise pas plus de navires qu'il n'en a besoin et que toutes les mesures soient prises pour donner une plus grande vitesse de circulation aux unités disponibles.

La est la seule solution actuelle. Toutes les autres ne sont que théoriques et fictives, donc inopérantes.

E. DENHAM.

L'Organisation du Consortium des Marchands de Fer

Notre confrère l'Usine a publié le 21 mai les renseignements suivants :

La constitution du Consortium des Marchands de fer est chose faite depuis le 16 mai.

Nous pouvons donner des renseignements généraux sur les considérations qui ont présidé à cette constitution et sur les lignes essentielles de l'organisation nouvelle.

Les départements de la guerre et du commerce avaient eu leur attention attirée sur l'importance que s'attachait à ce que le commerce des fers continuât à être réapprovisionné afin de pouvoir alimenter régulièrement les nombreuses fabrications pour la guerre ou les besoins privés qui nécessitent des échafaudages divers et par faible tonnage qu'il est impossible de se procurer soit en forge, soit d'importer stocké ce qui est encore plus nécessaire qu'en temps normal, en raison des grands délais nécessaires pour les livraisons.

Dans le but de répondre à ces besoins, le Ministère de la guerre et du commerce se déclarèrent prêts à faire réserver au commerce des fers un certain tonnage sur la fabrication des forges françaises et à autoriser l'importation de produits métallurgiques destinés à ce commerce dans le nouveau régime qui va être instauré ; mais à la condition que le commerce des fers se constituât en consortium qui pourrait leur donner toute garantie, tant pour la répartition entre les négociants des laminés ainsi réservés qu'importés que pour l'application à la consommation de prix de vente limités, bien en rapport avec les prix de revient réels.

C'est dans ces conditions que les principales maisons du commerce des fers viennent de se constituer en consortium sous le contrôle des Ministères de la guerre et du commerce.

Il comprend une ou plusieurs maisons les plus qualifiées par leur importance, par chacune des six régions entre lesquelles la France est répartie (Paris et ses environs, Nord (avec la Seine-Inférieure), Ouest (Nantes), Sud-Ouest (Centre et Sud-Est (Lyon), Marseille, Saint-Etienne), Saône-et-Loire et Est.

Ces zones serviront à établir la répartition tant des laminés français que de ceux importés ; celle-ci se fera au prorata des importations ou des livraisons des forges françaises faites depuis la guerre aux négociants de la dite zone.

En ce qui concerne les laminés français le ministère de la guerre indiquera chaque mois le tonnage réservé au Consortium sur la fabrication de nos laminés, le Consortium fera connaître à chaque groupe le tonnage qui lui revient et transmettra au bureau central les spécifications que chaque groupe aura remis, étant bien entendu que le but essentiel visé étant l'approvisionnement en produits métallurgiques courants, on devra s'abstenir de spéculer des profits peu élevés.

Le bureau central assurera la fabrication au mieux et les laminés seront livrés aux membres du Consortium, à un prix moyen unique comme base, qui s'entendra « franco gare destinataire ».

Les livraisons des laminés de provenance française ne pourront être faites par les négociants que sur production de bons délivrés par le ministère du Commerce (section technique, métaux), et chaque mois, le tonnage ainsi livré devra correspondre au contingent délivré sur les usines françaises.

Il est à noter que les poutrelles et les fers à U de 80 mm restent en dehors de ce contingent et continuent à être vendus par le Comptoir des Poutrelles.

En ce qui concerne les laminés importés avec autorisation, les départements de la Guerre et du Commerce déterminent la répartition entre les besoins de la guerre et ceux des fabrications civiles, les premiers ayant toujours la priorité.

Les achats du Consortium seront faits par une commission d'achat qui centralisera les opérations.

Il sera de même que pour les laminés français établi, par mois, un prix de revient unique par produit, déterminé par la moyenne des prix de revient de chaque importation pendant cette période et qui s'entendra également franco gare destinataire.

Les différents membres du Consortium auront donc un même prix d'achat.

Les membres du Consortium ont accepté de fixer leurs prix de vente d'une façon uniforme et comprenant un bénéfice commercial approuvé par ces deux ministères, variable suivant qu'il s'agit de ventes directes ou de magasins. Le prix de revient moyen de leur stock sera révisé chaque mois, en tenant compte du prix du soldé en magasin. Les adhérents ont accepté de se soumettre à un contrôle pour la vérification de ces prix de vente.

Les adhérents devront mensuellement faire connaître aux ministères intéressés l'état de leur stocks, aussi complet que possible ; ce qui pourra rendre de très grands services aux fabricants qui sauront où trouver rapidement les laminés dont le besoin serait urgent.

Bien entendu, les adhérents du groupement n'entendent pas se réserver à eux seuls le monopole du commerce des laminés. Ils devront céder à leurs confrères ne figurant pas au Consortium sur leur quantum les quantités correspondant à l'importance des affaires habituelles de chacun à la condition que ceux-ci acceptent à l'avance de se soumettre aux conditions fixées par la vente.

Les prix auxquels les adhérents vendraient à leurs confrères devront être tels que ceux-ci puissent normalement revendre à leur clientèle aux mêmes conditions qu'eux, lesquelles seront identiques.

Ainsi, le moyen commerce pourra bénéficier des avantages de l'importation faite

pour leurs plus importants confrères sans en courir les risques, ce qu'ils n'ont pu faire jusqu'ici.

On peut voir par ce rapide exposé, que les grands négociants en fer ont accepté une forte réduction de leur liberté d'approvisionnement en produits métallurgiques pour les besoins diversifiés des fabrications de guerre et commerciales et dans des conditions de modération qui doivent être appréciées et qui permettront d'éviter toute exagération des cours.

Ajoutons au surplus que les membres du Consortium ont, dès le premier jour, décidé que les excédents que pourrait laisser l'application de taux forfaitaires pour les frais d'achat et de répartition des laminés seront d'ores et déjà affectés au profit d'œuvre de guerre.

La Vie chère

La Réquisition du bétail algérien

L'heure semble venue où l'alimentation en viande fraîche va devenir insuffisante. Il ne faut pas oublier en effet que l'Algérie fournissait, en cette saison, la totalité du marché de Marseille qui est le centre d'approvisionnement pour tout l'intérieur de la France. Or, par un arrêté en date du 20 avril 1915 et par un autre du 42 mai, le gouvernement de l'Afrique du Nord a réquisitionné tout le bétail algérien pour les besoins des armées.

Les conséquences de cette mesure n'ont pas tardé à se faire sentir. La rareté des animaux de boucherie amenés sur nos marchés méridionaux a provoqué l'enchérissement de ces animaux destinés à l'abatage. Aux derniers marchés, les bœufs se sont vendus au prix de 2 fr. 95 le kilogramme mort, viande nette ; les moutons 3 fr. 75.

Il est à craindre que cette hausse ne se maintienne et s'éleve encore très sensiblement. Dans ces conditions le prix de la viande fraîche deviendra bientôt inabordable aux familles ouvrières qui sont de beaucoup plus nombreuses.

La réquisition du bétail algérien prévoit un abatement annuel de 7 à 800.000 moutons. Or la moyenne des arrivages à Marseille se chiffre par 1.200.000. Il existe donc une différence de 400.000 têtes de moutons qui pourrait être utilisée au profit de l'élément civil. C'est ce que souhaitent d'ailleurs les éleveurs algériens dont les pertes deviendraient énormes par la non utilisation des 400.000 moutons formant l'appoint de leurs envois à Marseille.

De toute façon, il faut s'attendre à voir entrer les viandes frigorifiées dans la consommation courante, via le prix excessif et progressif des viandes fraîches causé dans le Midi principalement par la réquisition du bétail algérien.

Le projet d'ouvrir des magasins spéciaux pour y débiter de la viande frigorifiée, les moyens de se procurer cette viande, de formuler de légitimes revendications sur la part du bétail algérien exclusivement réservé à l'intendance, tout cela imposait l'obligation d'envoyer une délégation à Paris.

M. le préfet des Bouches-du-Rhône a présenté les délégués à M. le ministre de l'intérieur à qui il a exposé les raisons qui étaient de nature à justifier sa haute intervention auprès de son collègue de la guerre, en faveur des boucheries départementales. M. Malvy a formellement promis son concours sur ce premier point.

Quant à la viande frigorifiée, après une observation de M. Peytral, sénateur des Bouches-du-Rhône, relative au projet de loi voté par le Sénat, il y a déjà plus de six mois, et que la Chambre n'a pas encore pu discuter, M. Malvy a promis également de réserver sur la part qui revient du sous-secrétaire à l'intendance, au moins pour commencer, 25 tonnes par mois qui pourraient s'élever progressivement et dans tous les cas sans interruption jusqu'à 50 tonnes.

Au surplus, M. le ministre de l'intérieur indique à la délégation la prédominance de M. J. Thierry sur cette question, ainsi que sur l'utilité de son intervention auprès du gouverneur général de l'Algérie, en ce qui touche l'importation des moutons algériens.

M. le sous-secrétaire d'Etat a formellement promis d'aider son collègue de l'intérieur, avec le plus vif désir de donner satisfaction à Marseille, dans la mesure où le permettront les approvisionnements de l'armée pour la viande frigorifiée, ainsi que pour le bétail algérien.

M. M.

LA FOIRE DE NIJNY-NOVGOROD

A la suite de la visite des parlementaires Russes en France, la participation de notre industrie et de notre commerce à la Foire de Nijny-Novgorod, ne peut que resserrer les liens entre les deux pays alliés. Malgré les événements, cette Foire se tiendra au cours de l'été comme les années précédentes.

Une manifestation de cette nature qui rentre dans le cadre d'action économique tracé pour la prochaine conférence des alliés, ne pouvait qu'être favorablement accueillie par le groupement. C'est dans ces conditions que l'Union Nationale pour l'exportation des produits français, dont le siège social vient d'être transféré 4, rue Lafayette, a pris l'initiative d'organiser le groupement des maisons françaises désirant participer à la Foire de Nijny-Novgorod, qui va s'ouvrir.

Le commerce anglais a déjà pris ses dispositions en vue d'augmenter ses affaires en Russie; le commerce français n'a pas voulu rester en arrière. Les négociants qui tiendraient à s'associer à ce mouvement, trouveront tous renseignements au siège de l'Union Nationale.

POUR LES PROCHAINES CAMPAGNES COMMERCIALES

Notre Enquête sur les erreurs du passé et sur les solutions de l'avenir

Nous avons reçu de nombreuses réponses aux questions que nous avons posées dans le Courrier du Commerce du 20 mai.

L'abondance des matières nous empêche aujourd'hui de publier les résultats de cette enquête, mais très prochainement nous commencerons la publication des intéressantes réponses qui nous sont parvenues.

Rappelons notre questionnaire :

1° QUELLES SONT LES PRINCIPALES ERREURS DONT VOTRE GENRE DE COMMERCE A EU A SOUFFRIR ?

2° COMMENT A VOTRE AVIS AURAIT-ON PU LES EVITER ?

3° DONNEZ-NOUS LES NOMS ET ADRESSES DE VOS COLLEGUES QUE VOUS SUPPOSEZ NE PAS RECEVOIR LE « COURRIER DU COMMERCE ».

4° QUE PENSEZ-VOUS DE NOTRE ENQUETE ET COMMENT VOUDRIEZ-VOUS LA VOIR ORGANISER ?

5° COMMENT LUTTER CONTRE LA VIE CHERE ?

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon

Vendredi 2 juin.
L'état des cultures en terre est très satisfaisant, d'ailleurs la température actuelle leur est éminemment favorable. Les avis qui l'on nous fournissent de diverses régions permettent d'espérer de bonnes récoltes. Il est à souhaiter que les conditions atmosphériques actuelles se maintiennent. C'est ce que nous prédit le bureau central météorologique qui annonce qu'en France un temps généralement beau ou moyennement chaud est probable.

Notre marché aux grains de ce jour groupe une assistance assez grande, mais les transactions restent aussi peu suivies que précédemment.

BLES. — Les livraisons du ravitaillement civil sont plus régulières qu'il y a quelque temps et les meuniers de notre place continuent à subsister presque uniquement avec ces marchandises. Le marché ordinaire du blé est seulement animé par quelques demandes du Midi ou du Centre. Les offres restent toujours inférieures à la demande en raison surtout des interdictions de sortie. Un nouveau département est venu s'ajouter à la très courte liste de ceux qui peuvent expédier, c'est l'Eure-et-Loir qui offre ses blés à 35,50 départ. On prévoit qu'il en sera de même pour le département de l'Aisne. On peut toujours traiter des blés de Seine-et-Marne à 35,50 départ, du Finistère de 34 à 34,75. Dans la région lyonnaise, on peut acheter de tout petits lots entre 35,50 et 36 fr. ren lus.

On cote :
Blés du rayon Lyonnais-Dauphiné-Bresse 35 50 26 ..
Les 100 kilos rendus Lyon ou parité.

Blés du Bourbonnais 35 50 35 75
B de Drôme 35 75 36 ..
B de Finière 34 60 34 ..
Blés Seine-et-Marne 35 50 ..
Blés Eure-et-Loire 35 50 ..

FARINES. — On cote :
Farines 77 % taxe officielle 43 ..
Les 100 kilos rendus en boulangerie, toile facturée et reprise.

ISSUES. — Notre place doit suivre le mouvement de baisse qui se manifeste un peu partout sur les sons. En divers endroits on vend ceux-ci 14,50 et 15 fr., c'est-à-dire en dessous de la taxe officielle qui devient réellement celle de la vente à la consommation. On pourrait faire des sons moitié gros moitié repasse à 15,75 ou 16 fr.

On cote :
Sons tout venant 15 75 16 ..
Les 100 kilos départ des usines.

SEIGLES. — Les offres se raréfient de plus en plus, ce qui rend le marché vraiment inactif. Les prix sont très fermes. La Champagne et le Centre demandent 31,25 à 31,50 départ. A notre marché, on a fait quelques lots de la région à 31 fr. minimum.

On cote :
Seigles du Rhône et de la Loire 31 ..
Seigles de l'Isère 31 ..
Seigles de Bretagne 29 75 30 ..
Les 100 kilos départ.

AVOINES. — C'était à partir d'hier que le Gouvernement a levé toutes les réquisitions. Cette mesure n'a pas encore pu produire son effet aujourd'hui et l'on se demande si elle sera suffisante pour faire surgir des offres susceptibles pour amener une baisse des cours au-dessous de la taxe. Actuellement, il n'y aurait d'affaires possibles qu'à 36 et 37 fr. départ et les négociants ne sont guère disposés à traiter ces marchés illégaux.

ORGES. — Il s'est fait une hausse considérable sur les orges, la région parisienne est très acheteur même à des cours excessifs. La marchandise est très rare. On tient : orges Champagne, 43,50; Sarthe-Mayenne, 43 fr.; Beauce-Gâtinais, 43,50; Bretagne, 40 fr. les 100 kilos départ.

MAIS. — Un peu de baisse sur l'article ou tout au moins du calme. La consommation se réduit, en effet, par suite de l'abondance de la nourriture verte. Les premiers maïs de la Plata arrivés en France sont de qualité très satisfaisante.

A Marseille, on tient : blancs d'Egypte, emb. juin, 36,25 quai; Indo-Chine, 36 fr. magasin; Indo-Chine, vieille récolte, emb. juin, 34 à 34,25 caf logé origine. On pourrait faire des Plata jaunes par vapeur, emb. 10 juin, à 37,25 logé caf rye term.

SARRASINS. — La fermété ne se dément pas. On cote : sarrasins de Bretagne, 29,25 à 29,50 les 100 kilos départ.

Marché de Marseille

Jeudi 1^{er} juin.
En raison de la fête de l'Ascension, il n'y a pas eu de marché aux grains sur notre place.

Marché de Paris

Mercredi 31 mai.
Notre marché de veille de fête est assez fréquenté mais les affaires conservent la même physionomie que précédemment. C'est le marais le plus complet.

Assez bonne demande des régions méridionales et du Centre, les affaires restent localisées aux rares départements d'où la sortie est autorisée.

On traite départ Seine-et-Marne et rayon de Paris sur la base de 35 fr. 50 à 35 fr. 60.

En Bretagne quelques affaires peu im-

Marché de Bordeaux

Mardi 30 mai.
La situation est toujours difficile pour tous les articles et, comme prévu, les vendeurs s'abstiennent radicalement de toute offre, ne pouvant acheter pour vendre au prix de la taxe.

Blés. — Presque la totalité des blés est fournie par le ravitaillement, très peu de blés sont faits par les courtiers, la tendance est à la hausse et on cote départ B. T. O. P., de 34,50 à 35 fr.

Farines. — Tout est fourni par la mairie et la préfecture qui se sont complètement substitués au commerce, cotations toujours les mêmes : américains, 44,50 et les nationales blutées à 77, le prix de 43 fr. à la boulangerie.

Issues. — La mévente sévit sur cet article due à l'arrivée des fourrages verts et aussi la difficulté pour les meuniers de garder le son, lequel chauffe généralement à cette saison, aussi se fait-il quelques offres avantageuses au-dessous de la taxe. On cote : son de pays, 14,50 départ; taxe officielle à la consommation 16,50 depuis le 20 mai.

Seigle. — Cet article est extrêmement rare, il est très difficile de pouvoir s'en procurer et on cote départ Bretagne, de 29,50 à 30 f. départ; Centre, de 31 à 31,50.

AVOINES. — Les affaires sont nulles, cependant qu'il y a une bonne demande de cet article; comme du côté des vendeurs il n'y a aucune offre, les négociants achèteraient bien vers 35 et même 40 francs, étant certains de revendre. Mais ils craignent la taxation et les pénalités qui s'ensuivent, aussi quelques consommateurs, lesquels sans raisonner, exigeraient la livraison des avoines aux prix taxés. De cette anomalie il ne peut résulter qu'une chose : l'incertitude ou l'on va et arrê complet de cet article dont nous prévoyons le manque complet à bref délai. Le disponible vaut 40 francs gare, prix nominal.

Marché de Toulouse

Lundi 29 mai.
Blés. — Le ravitaillement civil ne livre pas les quantités dernièrement promises, cela n'étonne personne, le même fait s'étant plusieurs fois produit. Quelques rares petits lots du rayon se traitent de 29 à 29,50 les 80 kilos, suivant qualité.

La Seine-et-Marne est le seul département qui puisse expédier. On cote : 35,50 départ.

Farines. — Cote officielle, 44,25 nu.
Grains grossiers. — Il n'est plus question d'avoines, bien que les besoins commencent à se faire sentir. En maïs Plata, on cote Bordeaux, par vapeur origine, quai Bordeaux, par vapeur « Samara », 26 fr. Le maïs de semence des Landes est coté 29 fr. les 75 kilos logés départ pour le blanc et 30 fr. les 75 kilos logés départ pour le roux, ce dernier paraît presque complètement épuisé et il y a très peu d'offres.

Seigle. — Les affaires sont nulles, cependant qu'il y a une bonne demande de cet article; comme du côté des vendeurs il n'y a aucune offre, les négociants achèteraient bien vers 35 et même 40 francs, étant certains de revendre. Mais ils craignent la taxation et les pénalités qui s'ensuivent, aussi quelques consommateurs, lesquels sans raisonner, exigeraient la livraison des avoines aux prix taxés. De cette anomalie il ne peut résulter qu'une chose : l'incertitude ou l'on va et arrê complet de cet article dont nous prévoyons le manque complet à bref délai. Le disponible vaut 40 francs gare, prix nominal.

AVOINES. — Les affaires sont nulles, cependant qu'il y a une bonne demande de cet article; comme du côté des vendeurs il n'y a aucune offre, les négociants achèteraient bien vers 35 et même 40 francs, étant certains de revendre. Mais ils craignent la taxation et les pénalités qui s'ensuivent, aussi quelques consommateurs, lesquels sans raisonner, exigeraient la livraison des avoines aux prix taxés. De cette anomalie il ne peut résulter qu'une chose : l'incertitude ou l'on va et arrê complet de cet article dont nous prévoyons le manque complet à bref délai. Le disponible vaut 40 francs gare, prix nominal.

MAIS. — Un peu de baisse sur l'article ou tout au moins du calme. La consommation se réduit, en effet, par suite de l'abondance de la nourriture verte. Les premiers maïs de la Plata arrivés en France sont de qualité très satisfaisante.

A Marseille, on tient : blancs d'Egypte, emb. juin, 36,25 quai; Indo-Chine, 36 fr. magasin; Indo-Chine, vieille récolte, emb. juin, 34 à 34,25 caf logé origine. On pourrait faire des Plata jaunes par vapeur, emb. 10 juin, à 37,25 logé caf rye term.

SARRASINS. — La fermété ne se dément pas. On cote : sarrasins de Bretagne, 29,25 à 29,50 les 100 kilos départ.

AVOINES. — C'était à partir d'hier que le Gouvernement a levé toutes les réquisitions. Cette mesure n'a pas encore pu produire son effet aujourd'hui et l'on se demande si elle sera suffisante pour faire surgir des offres susceptibles pour amener une baisse des cours au-dessous de la taxe. Actuellement, il n'y aurait d'affaires possibles qu'à 36 et 37 fr. départ et les négociants ne sont guère disposés à traiter ces marchés illégaux.

ORGES. — Il s'est fait une hausse considérable sur les orges, la région parisienne est très acheteur même à des cours excessifs. La marchandise est très rare. On tient : orges Champagne, 43,50; Sarthe-Mayenne, 43 fr.; Beauce-Gâtinais, 43,50; Bretagne, 40 fr. les 100 kilos départ.

MAIS. — Un peu de baisse sur l'article ou tout au moins du calme. La consommation se réduit, en effet, par suite de l'abondance de la nourriture verte. Les premiers maïs de la Plata arrivés en France sont de qualité très satisfaisante.

A Marseille, on tient : blancs d'Egypte, emb. juin, 36,25 quai; Indo-Chine, 36 fr. magasin; Indo-Chine, vieille récolte, emb. juin, 34 à 34,25 caf logé origine. On pourrait faire des Plata jaunes par vapeur, emb. 10 juin, à 37,25 logé caf rye term.

Adjudications, Ventes ET ACHATS PUBLICS

MINISTRE DE LA GUERRE

Fourrages à la ration
Résultats
Carcassonne (Aude), 16 mai. — Four-niture de fourrages à la ration. Aucun soumissionnaire. Pas de résultat.

COMMISSION DES ORDINAIRES

Auxonne (Côte-d'Or). — 10^e d'infanterie. 20 juin adjudication pour la fourniture de viande fraîche. Dépôt des soumissions, 13 juin.

Konnes (Ille-et-Vilaine). — 20 juin, 4^e d'infanterie, adjudication pour la fourniture de pommes de terre, légumes et épicerie. Durée du marché, 6 mois.

Les Permissons pour Fenaïson

Le Ministre de la Guerre a pris à la date du 25 mai, les décisions suivantes en ce qui concerne le concours de la main-d'œuvre militaire pour les travaux de fenaïson :

1^o On utilisera jusqu'à la dernière minute, sous la forme d'équipes volantes, dans les conditions indiquées par la circulaire du 10 mai 1916 (*Journal Officiel* du 17 mai) les hommes de toutes classes appelés à partir en renfort aux corps actifs ou de réserve de l'infanterie et du génie dans un délai d'un mois.

2^o Des permissons agricoles seront attribuées dans la plus large mesure aux cultivateurs mobilisés de toutes armes et services qui ne rentrent pas dans la catégorie précédente (auxiliaires, maples, convalescents, hommes des dépôts territoriaux, formations diverses de la zone de l'intérieur, cavaliers, artilleurs, etc.).

Lorsqu'il y aura doute sur la question de savoir si un cultivateur demandant une permission sera appelé ou non à partir aux armées dans le délai d'un mois, l'intéressé devra être envoyé en permission, quitte à être rappelé par télégramme si son tour de départ arrivait avant l'expiration de la permission.

Les services de garnison (service de place, service intérieur des corps de troupes) doivent être organisés de telle sorte qu'ils ne fassent pas obstacle à l'octroi de permissons agricoles aux cultivateurs ; il n'y a guère que le tour de départ au front et les soins à donner aux animaux dans les armes montées qui constituent des empêchements dirimants à l'attribution de permissons à tous les agriculteurs qualifiés, si les autorités subordonnées apportent à cette question toute la bonne volonté désirable.

3^o Dans la mesure où le permettent les nécessités du service, des équipes de travailleurs prélevées sur les non agriculteurs seront mises à la disposition des commissions départementales de la main-d'œuvre agricole.

D'autre part, ajoute M. le Ministre, mon attention a été appelée sur l'intérêt qui s'attache à ce que les cultivateurs, même quand ils doivent travailler sur les terres d'autrui, c'est-à-dire comme équipiers, soient employés le plus possible dans leur commune. Pour réaliser autant que faire se peut ce desideratum, chaque cultivateur qui obtiendrait une permission agricole pourra être laissé, à l'expiration de sa permission, pour une durée égale, à la disposition du comité d'action agricole de sa commune qui devra en faire la demande en temps voulu au chef de corps ou de service. Ainsi un cultivateur pourra passer chez lui, pendant quelques jours consécutifs, savoir quinze jours sur sa demande en permission, et quinze jours sur la demande du comité d'action agricole, au service de la collectivité. Cette durée de trente jours constituera dans tous les cas la durée maximum d'absence de l'intéressé.

Diminution de la circulation de billets de banque et paiements par les Bons de la Défense Nationale

La Chambre de commerce de Béziers nous adresse l'intéressante communication ci-après :

Pour faciliter l'apport et le séjour des billets de banque dans les coffres de la Banque de France, la Chambre de commerce de Béziers engage ses commettants à accepter en paiement, au lieu et place de billets de banque, les Bons de la Défense Nationale.

Dans le but de favoriser ce genre de paiement, elle met à la disposition de tous ceux qui vont les prendre à son secrétariat, des barèmes précisant la valeur exacte des Bons, suivant le temps à courir entre le jour de la remise et celui de leur échéance.

NOS ENQUÊTES AGRICOLES

LES PRIMEURS ET FRUITS
On nous écrit de l'Isle-sur-Sorgue :
Asperges. — La culture des asperges est toujours poursuivie ici d'une façon intensive. Elle a donné un bon rendement. La moyenne des prix peut être établie de 50 à 60 fr. On continue d'expédier en boîtes et en vrac, mais sous l'influence de la chaleur, les prix ont fléchissant et on ne cueillera bientôt plus.

Pois verts. — Les pois verts possèdent normalement. Les semis sont dans la moyenne. Les prix ne sont pas encore établis.

Haricots verts. — Les haricots verts ont été semés sur une plus grande échelle cette année. La récolte sera abondante, nos agriculteurs ont été encouragés à l'année dernière par de bons prix, de 35 à 45 francs les 100 kilos en haricots verts. Qui sait si cette année les prix ci-dessus seront pratiqués? La Suisse en avait importé l'année dernière une certaine quantité, qui sait si les boches n'en ont pas gâté?

Tomates. — Les tomates ont l'objet, cette année, d'une culture assez intensive, étant donné les prix très avantageux pratiqués l'année dernière.

Fruits. — Les cerises promettent une abondante récolte. Lesabricotiers de même. Seuls les pêcheurs sont atteints de maladie, la feuille se dessèche et le fruit disparaît, ceux qui sont cultivés sur des terrains les moins humides sont d'une bonne végétation et ne souffrent nullement des parasites. La récolte sera sans doute moyenne.

Pommes de terre. — Les pommes de terre donneront une récolte moyenne, le manque de bras est la seule cause de la diminution des semences.

Somme toute, nous aurons ce tout et assez abondamment dans notre région.

PAILLES-FOURRAGES

Lyon, 1^{er} juin. — Pailles. — Situation sans changement.
On cote à la tonne, sur wagon gare départ et plutôt nominale :
Paille froment litère, Forez, Velay, Auvergne 65 68
Paille froment aliment, Forez-Velay 65 72
Paille seigle nouveau maché, Nelay-Auvergne 85 90
Paille seigle litée, triée, Forez-Velay 130 ..
Paille blé battue, faible densité, Bouches-du-Rhône, Vaucluse 70 72
Paille blé au ouléu, mêmes provenances 75 78

Foins. — Peu d'affaires.
On cote à la tonne, sur wagons gares départ des régions d'expédition :
Foins pressés, Bourg-g-e, Franche-Comté 95 105
Foins secs, Forez-Velay 85 90
Foins balles, Forez-Velay 90 95

PAQUELET (maison Moussier), courtier, Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

Bordeaux, 31 mai. — Plus calme vu l'approche de la nouvelle récolte, cependant il y a toujours bonne demande de paille de froment en bottes, laquelle est presque introuvable, la paille de seigle n'arrive plus sur le marché, étant réquisitionnée par l'intendance des Landes.

On cote : luzerne en balles, de 9,75 à 10 fr.; paille froment pressée, 8,75 les 100 kilos gare Bordeaux. Foins en boîtes, de 58 à 60 fr. les 600 kilos, soit les 120 boîtes de 5 kilos; paille froment en boîtes de cinq kilos, de 49 à 50 francs les 101 boîtes; paille de seigle, nominal, 8,75 les 100 kilos Bordeaux, wagons complets.

Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 31 mai. — On cote : foin première qualité, 7 fr.; luzerne, 6 fr.; paille de froment alimentaire, 5 fr.; paille d'avoine, 3 fr. les 100 kilos.

Paris, 31 mai. — L'approvisionnement est assez important. La tendance reste des plus calmes sur les fourrages, sauf sur le regain de luzerne. Les pailles de blé et d'avoine font l'objet d'une demande active, notamment pour les fabricants de papier; aussi les prix sont-ils fermement tenus.

On cote : luzerne, première qualité, de 75 à 83 fr.; deuxième qualité, de 65 à 72 fr.; foin, de 80 à 85 fr. et de 75 à 80 fr. regain de luzerne, de 78 à 84 fr. et de 70 à 75 fr.; paille de blé, de 60 à 65 fr. et de 58 à 60 fr.; paille d'avoine, de 52 à 55 fr. et de 48 à 52 fr.; paille de seigle, de 42 à 46 fr. et de 38 à 42 fr. les 104 boîtes de 5 kilos environ, franco dans Paris.

GRAINES FOURRAGERES
Paris, 1^{er} juin. — Affaires nulles. On cote nominale : trèfle violet, de 100 à 140 fr.; luzerne, de 180 à 220 fr.; minette, de 60 à 75 fr.; trèfle hybride, de 100 à 200 fr.; trèfle blanc, de 300 à 450 fr.; ray-grass anglais et Italie, de 85 à 90 fr.; sainfoin simple et double, de 32 à 38 fr.; vesces, de 30 à 40 fr.; mais suivant qu'il est variétés, de 35 à 45 fr.; pois, de 40 à 50 francs.

POMMES DE TERRE

Lyon, 1^{er} juin. — Demande meilleure en vieilles pommes de terre, avec une offre assez limitée, aussi constate-t-on une tendance un peu plus ferme.

Peu d'affaires en nouvelles et il ne faut pas trop espérer traiter d'une façon suivie avant une quinzaine.

On cote à la tonne, sur wagons gares départ des régions d'expédition :
Institut de Beauvais, Bourgogne 150 135
Franche-Comté 150 135
Institut de Beauvais, Sarthe-Mayenne 150 135
Creuse, Limousin 150 135
Fourniture, Bourgogne, Franche-Comté 130 135
Violettes, Loire, Haute-Loire 170 175
Succès, d'Espagne, palets, Côte 380 390
Hollandaises nouvelles, banastes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse 400 450

Paris, 31 mai. — La pomme de terre d'Espagne n'arrive plus qu'en petites quantités et est très demandée. Bon courant d'affaires aussi sur la saint-malo et la bretonne que l'on paye de 48 à 50 fr. les 100 kilos. Quant à la pomme de terre vieille, elle n'est plus guère demandée que pour des fournitures.

On cote aux 1.000 kilos la pomme de terre à chair blanche, en gares de Paris :
Institut de Beauvais, vossienne, impérial, de 160 à 170 fr.

Bordeaux, 31 mai. — La vieille est considérée épuisée, la nouvelle d'Espagne est cotée 30 fr. Cette, ou 32 fr. Bordeaux; pommes de terre d'Alsines, 35 fr. les 100 kilos au marché. L'early fera son apparition vers la première quinzaine de juillet. On nous communique que dans les Charentes les surfaces semencées sont sensiblement plus grandes que l'année précédente et tout laisse prévoir une bonne production.

Orthez (Basses-Pyrénées), 30 mai. — On cote : pommes de terre rouges, 24 francs; Beauvais, 20 fr. l'hectolitre.

PAQUELET (maison Moussier), courtier, Spécialisé en pommes de terre, semence et consommation.
Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

J. MALLARD, représentant, MARSEILLE — Pommes de terre. Fourrages et Pailles.

Pommes de terre de toutes provenances Semence, Consommation, Oignons, Carottes Graines, Foin, Paille. — QUATRE, courtier, 7 rue Part-Dieu, Lyon. Adr. télégr. : Quatre-Pardeu, 7. Téléph. 58-27.

RIZ

Bordeaux, 31 mai. — Le riz Saigon manque toujours sur place. On cote autour de 52 à 56 fr. les 100 kilos sur vapeur attendu vers fin juin à Bordeaux.

FEUCLES

Paris, 1^{er} juin. — La faiblesse des stocks fait redouter une soudure très difficile. Aussi les prix montent rapidement.

On cote : féculle supérieure, de 75,50 à 76,50; 1^{er} en grains, de 74,50 à 75,50 gare départ des féculeries.

CHOUX CAROTTES OIGNONS

Lyon, 1^{er} juin. — Choux. — La situation est toujours la même, quant aux prix on cote : 15 fr. à 16 fr. les 100 kilos; le chou-fleur se paie 22 fr. aux 100 kilos.

Carottes. — Peu d'expéditions cette semaine. Cours sans changement. On cote actuellement 40 fr. aux 100 kilos départ. Oignons. — La situation est stationnaire aucun changement notable :
L'oeignon blanc de Naples se maintient à 30 fr. les 100 kilos franco sur wagons, gare Modane.

Nice, 1^{er} juin. — Oignons. — Il est traité quelques affaires en oignons rouges et blancs sur wagon vrac, 20 fr. gare Nice. Les demandes sont assez fortes et les prix se maintiennent.

OIGNONS DE NICE ET ENVIRONS
Spécialité pour fournitures. Maison B. Moggio et fils, place de la Préfecture, Nice. Expédition pour tous pays. Télégramme Moggio, primeurs, Nice.

LEGMES SECS

Bordeaux, 31 mai. — Article délaissé. Les haricots blancs de pays sont tenus 80 fr. départ. Les fèves d'Egypte sont cotées de 32 à 34 fr. les 100 kilos caf Marseille; les fèves du Maroc sont offertes à 30 fr. caf Marseille ou Bordeaux, nouvelle récolte.

Orthez (Basses-Pyrénées), 30 mai. — On cote : haricots, de 62 à 64 fr. l'hectolitre.

Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 31 mai. — On cote : haricots, 58 fr. les 80 kilos; fèves, 28 fr. les 65 kilos.

FRUITS SECS

Bordeaux, 31 mai. — Amandes d'Italie. — On offre, pour livraison septembre-octobre, des amandes de Pouille et de Sicile, sans coque, douces, au prix de 272 à 275 fr. les 100 kilos, gares de l'acheteur, douane non comprise.

PRIMEURS, LEGUMES, FRUITS

Lyon, 2 juin. — On cote : haricots verts d'Algérie 80 à 100 fr. id du Midi, 100 à 200 fr.; pois du Midi, 50 à 60 fr.; id d'Arèche, Drôme, 60 à 65 fr.; gourmands du Midi, 30 à 50 fr.; id d'Arèche, 65 à 70 fr.; tomates d'Algérie, 70 à 90 francs; pommes de terre lavées ou var, 35 à 45 fr.; id du Midi, 50 à 55 fr., id rondes early, 50 à 55 fr.; bigarreaux du Midi, 60 à 90 fr.; cerises du Midi, 45 à 60 francs; id d'Arèche, 45 à 70 fr.; raisins d'Avignon, 85 à 100 fr.; id Carpentras et Montoux, 80 à 100 fr. les 100 kilos.

Asperges de Cavaillon, 0,50 à 0,60; id de Romans et diverses, 0,40 à 0,65 la botte. Artichauts Vaucluse, 0,60 à 1,80; courgettes, concombre, 2 fr.; carottes en paquets, 1 à 1,50; choux-fleurs du Centre, 2,50 à 5 fr. la douzaine.

Châteaurenard, 1^{er} juin. — Gros marché en pommes de terre nouvelles. Cet article maintient de bons prix.
On cote : pommes de terre nouvelles Hollandaises belles, de 40 à 42 fr.; moyennes, 35 fr.; early roses, 30 fr.; tomates blanches, 35 fr.; pois verts gourmands, de 35 à 40 fr.; à cossor, de 35 à 40 fr.; carobis, de 40 à 45 fr.; épinards, 20 fr.; persil, 20 fr.; navets, 28 fr.; tomates, 120 francs; haricots verts fins, de 120 à 125 francs; moyens, de 100 à 105 fr.; cerises belles, 60 fr.; moyennes, 50 fr.; bigarreaux, de 70 à 75 fr.; le tout aux 100 kilos.

Choux pointus, de 1 à 1,25; salades romaines, 1 fr.; fraises, de 0,50 à 1 fr.; artichauts, de 0,50 à 1 fr.; courgettes, de 0,40 à 0,50 la douzaine.
Poireaux, 2,40; radis, 0,50; aulx nouveaux, de 8 à 12 fr.; oignons nouveaux, de 0,60 à 1 fr. les 12 paquets.
Asperges blanches, 0,60; violettes, de 0,30 à 0,40; vertes, 0,30 la botte.
Oranges, 7,50; citrons, 6 fr. le cent.

CAFES

Le Havre, 31 mai. — Mai, 74,25; juillet, 74,25; septembre, 73 fr.; décembre, 71,75; mars, 71 fr.

Les cours ont baissé depuis la dernière cotation par suite de la réalisation de bénéfices, mais le Brésil reste toujours très ferme et les stocks à Santos et Rio sensiblement inférieurs sont très bas.

Les avis du Brésil permettent de dire d'une façon à peu près certaine que la récolte qui va commencer le 1^{er} juillet sera sensiblement inférieure à l'actuelle.

POIVRES

Le Havre, 31 mai. — Juin, 122 fr.; juillet, 123 fr.; septembre, 125 fr.; décembre, 128 fr.
Marché ferme, demande suivie.

GRAINES OLEAGINEUSES

Bordeaux, 31 mai. — Graine de lin Plata disponible, cotée 59 fr. quai Bordeaux; celle du Març, 65 fr. pour la nouvelle récolte, livraison juillet-août; alpiste Maroc, 45 fr. même époque de livraison.

HUILES

Marseille, 31 mai. — Calmes « concombres », Coprah, 158 fr.; Ceylan, 160 fr.; Cochin, 167 fr.; « fluides arachides disponibles, 118 fr.; livrables, de 122 à 127 francs, marchandise nue, Marseille, usages, marchandise logée wagon, mars, F. 7 en plus.

HUILES MINERALES, PETROLES

Lyon, 1^{er} juin. — On cote : pétrole ordinaire, 40,25; essence, 54,50 l'hectolitre; benzo-moteur, 47,75 la caisse.

Paris, 1^{er} juin.

Pétrole	Essence
Hectolitre 37 50	Hectolitre 62 9
Octroi 20 »	Octroi 20 »
57 50	82 «
Saxoline	Benzol m.
La caisse 39 50	La caisse 46 50
Octroi 10 »	Octroi 10 »
49 50	56 50

La caisse d'huile saxol 53, fr. hors barrière

Bourg (Ain), 31 mai. — Marché bien approvisionné; cours soutenus sur toutes les denrées.

Dindes la pièce
Oies
Canards
Volailles sues, chx. 6 .. 7 50
Poulets ordinaires 4 .. 5 50
Poulets de grains 4 .. 5 50
Pigeons la pièce 3 50
Lièvres 1 25 .. 3 ..
Chevreuils 5 .. 6 ..
Grives
Beurre suif, qual. le kilo 3 20 3 40
Fromages de vache la douzaine 1 50 1 60
Fromages de chèvre 1 60 1 70
Oeufs 1 60 1 70

Bourgoin (Isère), 31 mai. — Marché peu important.

Dindes la pièce
Oies
Canards
Volailles sues, chx. 6 .. 7 50
Poulets ordinaires 4 .. 5 50
Poulets de grains 4 .. 5 50
Chevreuils 5 .. 6 ..
Beurre suif, qual. le kilo 3 20 3 40
Fromages de vache la douzaine 1 50 1 60
Fromages de chèvre 1 60 1 70
Oeufs 1 60 1 70

ENGRAIS CHIMIQUES

Nitrate de soude. — Nantes, la Pallice. Bordeaux, 44 francs les 100 kilos sacs d'origine 95 % de pur, 15 1/2 à 16 % d'azote.

METALUX

Bordeaux, 29 mai. — Cuivre. — Planches cuivre rouge 558 fr.; jaune 510 fr. les 100 kilos.

TOURTEAUX

Marseille, 31 mai. — Marché sans affaires. Alimentation. — Colon, M.; lin, 30 francs; arachide ruissique extra, 24 fr.

Association nationale

Meunerie française

Le Conseil de direction de l'Association se réunira, mercredi 7 juin, à 2 heures de l'après-midi, au Siège social, 6, place du Louvre.

- ORDRE DU JOUR : 1° Admission de membres nouveaux; 2° Déclaration des récoltes; 3° Taxation des blés;

LES CÉRÉALES ALGÉRIENNES

Un Vœu de la Chambre de commerce de Bône. Notre correspondant de Bône nous communique un extrait du procès-verbal de la séance du 10 avril de la Chambre de commerce de Bône où ont été émis des vœux d'un grand intérêt.

Il est donné connaissance d'une lettre en date du 5 avril de M. le Président de la Chambre de commerce d'Oran, communicative d'une délibération prise par cette assemblée consulaire au sujet des réquisitions de céréales et de la taxation en France, des orges et avoines à la parité du prix payé par l'Intendance en Algérie.

La Chambre, après en avoir délibéré, Considérant qu'il y a lieu de concilier les intérêts de la défense nationale et de ravitailler de l'armée avec ceux de la production et du commerce, sources de l'activité économique du pays.

Qu'à cet effet, il faut admettre la nécessité de la réquisition des céréales et de farine par l'Intendance militaire, mais qu'il faut également, pour sauvegarder tous les intérêts, réglementer cette réquisition par des garanties et des limites raisonnables.

En ce qui concerne les agriculteurs algériens soient tenus à la déclaration des quantités récoltées, dans un délai à fixer.

2° Que l'autorité militaire signifie, par l'intermédiaire des maires des communes les quantités qu'elle entend réquisitionner avec les prix maxima.

3° Que l'administration civile algérienne fixe de son côté les quantités nécessaires au ravitaillement de la population à la nourriture des bêtes, et aux enseignements.

4° Que ces quantités étant réservées, aussi largement qu'il convient pour répondre à tous les besoins de la guerre et à ceux de l'Algérie, le gouvernement entretienne bien la disposition du commerce le solde de la récolte; et en autoriser la sortie à destination de la métropole et des pays aliés.

5° Qu'enfin, les orges et les avoines soient taxées en France à la parité des prix appliqués en Algérie, majorés des frais de transport et autres.

CHAMBRE SYNDICALE DES GRAINS, DE SEINE-ET-MARNE.

Dans le but de défendre les intérêts généraux du commerce et de l'agriculture dans le département de Seine-et-Marne, un nouveau Syndicat a été constitué qui a son siège à la Bourse de Commerce de Paris.

Le bureau est ainsi formé : Président, M. Emile Gonthier. Vice-présidents, MM. Laborde et Marc. Secrétaire, M. Tournour.

Payez le détail ce qu'il vaut

Un de nos abonnés de Saône-et-Loire, nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Directeur du Courrier du Commerce. Abonné à votre estimable journal, je lis dans le numéro du 20 mai écoulé, un article intitulé : Les bouchers vendent cher parce qu'ils n'achètent pas bon marché; j'y lis également le mot reproché, émanant du sous-secrétaire d'Etat, faisant connaître que les adjudications pour le camp retranché de Paris n'ont pas été approuvées parce que les prix étaient trop élevés.

Voilà pourquoi sans doute, on nous adresse dans chaque canton, les commissions de ravitaillement avec ordre de réquisitionner les bêtes d'herbe grasses ou non (il n'y a pas de bêtes grasses à cette date dans nos prés d'emboûche à la vallée de la Saône et du Doubs); et ce, au prix de 140 francs le quintal, bêtes qui ont été achetées en février, mars et avril dans les prix variant selon qualité, de 120 à 130 francs le quintal et qui aujourd'hui ne pèsent guère plus que le jour de la mise au pré, le premier mois ces bêtes faisant leur déchet d'où une perte sèche de 100 francs par tête de bétail pesant 400 kilos.

Le commerce, même les fournisseurs pour la troupe, paient actuellement 130 à 140 francs selon qualité, prix correspondant au prix d'achat, il n'y aurait donc comme bénéfice et pour paiement de l'herbe consommée que les quelques kilos que ces bêtes auraient pu prendre au pré.

De plus, notre commune et nos prés étant distants de 15 à 16 kilomètres du lieu de réception par la commission, pour arriver à l'heure fixée pour la réception de ces animaux, nous devons les sortir du pré dès l'aube, c'est-à-dire avant que ces bêtes aient brouté, elles sont donc à peu près à jeun et après avoir parcouru cette distance de 16 kilomètres, elles arrivent, complètement vides.

Malgré cela, l'on nous impose une ration de 10 kilos par tête; nous sommes que ce procédé est arbitraire et qu'une commission de réception doit opérer de la même façon qu'un négociant en bestiaux qui ne fait aucune retenue à son livreur lorsque les bêtes achetées sont livrées dans de bonnes conditions.

Je demande donc à ce que les prix appliqués par les commissions de réception soient plus en rapport avec les prix pratiqués par le commerce et les fournisseurs de la troupe et en payant, rocherment des prix d'achat du bétail malgré, Je demande également à ce que cette retenue de 10 kilos par tête de bétail soit supprimée.

Recevez, etc...

Syndicat de la Meunerie corrézienne

A la réclamation de notre abonné, nous répondrons que d'après l'esprit de la loi sur les réquisitions, celles-ci ne peuvent être une cause de perte pour le producteur, jurisprudence d'ailleurs admise par la plupart des tribunaux à l'heure actuelle. En conséquence, dans des conditions semblables à celles qu'il nous expose, il n'y a qu'à refuser carrément le prix offert et à justifier de son infériorité flagrante en regard au prix de revient, laisser ensuite aller l'affaire devant le juge compétent qui appréciera. Très souvent les intéressés sont lésés parce qu'ils se laissent faire trop facilement.

Soies et Cocons

L'Union des marchands de soie de Lyon nous communique les renseignements suivants à la date du 30 mai :

ESPAGNE. — Les achats touchent actuellement à leur fin dans la région de Murcie. Les prix qui, au début, avaient été de pesetas 3,40 à 3,50, ont légèrement fléchi par suite de l'excellent résultat donné par la récolte; on paie aujourd'hui pour 100 pesetas, 3,20 à 3,25 (change : 115 francs pour 100 pesetas).

FRANCE. — Pendant la semaine écoulée depuis la publication de notre dernier bulletin la marche de la soie a continué à être très satisfaisante.

Le sensible abaissement de température provoqué par les orages qui ont éclaté à diverses reprises dans la région du Sud-Est, n'a eu d'autres effets que de retarder la marche des vers qui s'étaient trouvée accélérée pendant la période de chaleur de la quinzaine précédente. Cet abaissement de température est même envisagé comme très favorable à la bonne réussite de la récolte, un excès de chaleur coïncidant avec la période critique dans laquelle se trouvent actuellement les chenilles, aurait risqué d'emproprement.

Dans toutes les régions, la feuille est belle, bien développée et abondante.

Les vers sont, dans l'ensemble, entre la 4^e mue et la montée. Dans les régions précoces du Var, des Pyrénées-Orientales et de la vallée du Rhône, la bruyère a même déjà été donnée aux chenilles avancées et les premiers cocons sont attendus incessamment.

Aucune plainte n'est signalée jusqu'à présent. Les prévisions continuent donc à être très favorables et, sauf événements imprévus, on compte toujours sur une belle réussite.

ITALIE. — D'Italie nous venons de France, les nouvelles qui nous parviennent sur la récolte continuent à être très satisfaisantes. La marche des chenilles se poursuit régulièrement, et, dans l'ensemble, aucune plainte sérieuse n'est signalée.

Après une période de très belle; journées, la température s'est sensiblement rafraîchie, à la suite de pluies fréquentes tombées à partir du 24 courant dans le nord de la Péninsule; mais cet abaissement de température n'a eu aucune action défavorable sur les vers, tout robuste actuellement pour en être sérieusement influencés.

Dans l'Italie Méridionale, les premiers cocons ont commencé à paraître depuis quelques jours. On les dit de bonne qualité, on ne cite pas de prix.

Marchés aux Grains

Nouvelles des Récoltes en terre. Agen (Lot-et-Garonne) 31 mai. — Les seules abares traitées sont pour petits lots de maïs de pays, sons et repasses. Prix bien tenus.

Nous cotons : Avoine grise d'hiver, 20 fr. les 50 kilos; maïs, 22 fr. les 49 kilos. Farines de cylindre 1^{er}, 43 fr. les 100 kilos; son gros, 16,50; son fin, 15 fr. les 100 kilos.

Briçon (Yonne), 26 mai. — Marché presque nul, cours nominaux en tous grains.

Nous cotons : Blé choix, de 29 fr. 50 à 30 fr.; blé ordinaire, de 29 à 29 fr. 50; seigle, de 25 à 26 fr.; avoine noire, de 33 à 35 fr.; avoine grise d'hiver, 32 fr.; avoine blanche et grise, de printemps, 31 fr.; orge brasserie, de 33 à 37 fr.; orge mouture, 31 fr. les 100 kilos.

Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 31 mai. — Assistance peu nombreuse à cause de la récolte des fourrages qu'on est en train de couper et qui est assez abondante, il nous manque du beau temps pour sécher.

Nous cotons : Blé de choix, 26 fr. les 80 kilos; seigle, 22 fr. les 75 kilos; avoine grise d'hiver, 38 fr. les 100 kilos; orge mouture, 22 fr. les 60 kilos; maïs, 39 fr. les 75 kilos.

Farines de cylindre 1^{er}, 42 fr.; son gros, 16 fr. 50 les 100 kilos.

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), 26 mai. — Marché nul, prix nominaux, aucun blé présent, le peu qui reste est pris par la réquisition.

Nous cotons : Blé choix, de 31 fr. 25 à 32 fr. les 100 kilos.

Farines, 43 fr. les 100 kilos; pain de ménage, 0 fr. 40 le kilo.

Situation des récoltes en terre bonne, la pluie qui est tombée a fait beaucoup de bien; maintenant il nous faut du soleil.

Dax (Landes), 24 mai. — Nous cotons : blé choix, de 28 à 30 fr. les 80 kilos; maïs, de 28 à 29 fr. les 75 kilos.

Kenitra (Maroc), 26 mai. — On escompte une bonne récolte d'orge, mais on ne peut rien dire pour les blés, car ils sont très en retard; étant donné l'éclosion du crickets qui sera à craindre au moment de la moisson.

Montbéliard (Doubs), 27 mai. — Nos marchés continuent toujours à avoir la même inactivité par suite du défaut de marchandises. Les stocks en blé sont épuisés, les affaires nulles.

Nous cotons nominalement : Blé choix, 36 fr.; seigle, de 27 à 28 fr. les 100 kilos; avoine grise d'hiver, épuisée.

Les récoltes ont belle apparence, nous avons de petites pluies assez fréquentes qui font beaucoup de bien, il faudrait maintenant une température chaude. Les seigles ont passé fleur dans de bonnes conditions.

Mâcon (Saône-et-Loire), 27 mai. — Notre marché était dépourvu de marchandises. Il reste bien peu de blé et de céréales à vendre en culture. La meunerie est obligée de s'approvisionner à Marseille au service du ravitaillement civil.

Nous cotons : Blé choix, 33 fr. 50; blé ordinaire, de 32 fr. 50 à 33 fr.; seigle, 29 fr.; maïs, de 39 à 40 fr.; sarrasin, de 29 à 30 fr. les 100 kilos.

Farine de la taxe, 42 fr. les 100 kilos nus, prix au moulin; pain de ménage, 43 fr. les 100 kilos; son gros, 16,50 les 100 kilos.

Les blés et les seigles sont à l'épi et sont de toute beauté.

Neufchâteau (Vosges), 27 mai. — Nous cotons : blé choix, de 32,50 à 33 fr.; blé ordinaire, de 32 à 32,50; seigle, de 29,50 à 30 fr.; avoine noire, de 36 à 37 fr.; avoine blanche et grise de printemps, de 32 à 33 fr.; orge brasserie, de 38 à 40 fr.; orge mouture, de 34 à 35 fr.; sarrasin, de 30 à 31 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1^{er}, de 44 à 44,50; farines de meules 1^{er}, de 43 à 44 fr. les 100 kilos; pain blanc, 0,45 le kilo; son gros, de 16 à 16,50; son fin, 15 fr.; fleurage blanc, 22 fr.; fleurage gris, 20 fr.; recoupe, 16 fr. les 100 kilos.

Orthez (Basses-Pyrénées), 30 mai. — Marché assez bien approvisionné en blé et maïs. Par suite les transactions ont été un peu plus faciles, et un léger réchauffement s'est produit sur les blés. Les avoines ont été réquisitionnées par la gendarmerie au prix de 30 fr. les 100 kilos.

Nous cotons : Blé ordinaire, de 26 à 27 fr. les 80 kilos; avoine grise d'hiver, 30 fr. les 100 kilos; maïs, 28 fr. l'hectolitre.

Vierzon (Cher), 27 mai. — Nous cotons : blé choix, de 25 à 26 fr. les 80 kilos; seigle, de 30 à 31 fr.; avoine noire, de 38 à 40 fr.; avoine grise d'hiver, de 38 à 40 fr.; orge brasserie, de 37 à 40 fr.; sarrasins, de 31 à 32 fr. les 100 kilos.

Evasion d'un Aviateur

Après avoir échoué, il y a quelques mois, dans la tentative qu'il fit pour s'échapper d'Allemagne, où il était interné, l'aviateur Delaunay vient de réussir à s'échapper. Pour atteindre la frontière, il a mis vingt-cinq jours, ne marchant guère que pendant la nuit et se nourrissant tant bien que mal avec le peu de provisions qu'il avait emportées.

Delaunay repartira prochainement sur le front.

L'aviateur Delaunay est le neveu de M. Lamy-Denis, le sympathique secrétaire général pour la police de la préfecture du Rhône.

Nous connaissons cette évasion que nous avait annoncée il y a déjà quelques jours notre ami et correspondant l'aviateur Mayoussier, actuellement interné en Suisse et qui tout récemment encore était au camp de Gessen (Allemagne) avec son camarade Delaunay.

Bulletin des Vins et Alcools

Les transactions, d'une manière générale, restent calmes — du moins en ce qui concerne les vins disponibles, car les affaires sur souches ont été ces jours derniers assez actives. Cependant il n'y a pas d'emballement. Les prix varient de 40 à 45 francs, suivant degré, et 40 francs pour les 8 degrés serait la base. En vins vieux, il n'existe guère de cours que dans le Midi et on peut dire qu'ils sont plutôt stationnaires; si à Nîmes ils ont monté d'un point, à Béziers et à Narbonne ils sont demeurés les mêmes.

De nos correspondants particuliers : Marseille, 31 mai. Vins. — Les cours maintiennent leur fermeté de 70 à 75 francs pour les Algériens et de 70 à 74 fr. pour les Midi.

Alcools. — Les alcools de vin content, 320 à 325 fr. et ceux de marc, 300 à 305 francs les 86°. Les étrangers se paient 340 à 350 fr. les 90°.

Paris-La Villette. MARCHÉ DU LUNDI 29 MAI. Bœufs... 1877 1799 998 284 264. Vaches... 939 930 300 274 256. Taureaux... 302 302 254 248 230. Veaux... 1756 1756 368 336 290. Moutons... 40750 10750 370 336 290. Porcs... 3897 3897 330 318 300.

BESTIAUX

RÉQUISITIONS DE PEUX DE MOUTONS

Avis aux Bouchers, Chiffonniers, etc...

PAIEMENT DES PEUX DE MOUTONS RÉQUISITIONNÉS. Les prix suivants seront offerts aux producteurs pour les peaux brutes indigènes de moutons, de brebis et d'agneaux réquisitionnés :

Laines longues. — Peaux fraîches de boucherie, 135 fr.; peaux salées, 125 fr.; peaux sèches, dites « perchées », 218 francs les 100 kilos.

Peaux fraîches de boucherie, 105 fr.; peaux salées, 108 francs; peaux sèches, dites « perchées », 202 fr. les 100 kilos.

Rasons. — Peaux fraîches de boucherie, 95 fr.; peaux salées, 105 fr.; peaux sèches, dites « perchées », 232 francs les 100 kilos.

Par longues laines on entend les peaux dont le toison a plus de six centimètres de longueur moyenne; par demi-laines celles dont la laine mesure de 2 à 6 centimètres, et par rason celles dont la laine a moins de 2 centimètres.

Les peaux d'agneaux de lait ne sont pas frappées par la réquisition.

Au moment de la livraison, des réfections seront faites dans les conditions suivantes :

1° Peaux coutelées, 0,25 par peau; 2° peaux trouées, 0,25 par peau et par trou; 3° peaux surannées (peaux sèches dont la graisse naturelle a pénétré à l'intérieur du derme), 1 fr. par peau; 4° surcharge de saumure, de sable ou de crotte, 0,75 par peau au minimum; 5° peaux chauffées, 1,25 par peau si l'échauffure est légère, et 2,50 par peau si l'égarement est fort; 6° peau d'équarrissage, 1,25 par peau.

Les prix fixés par l'administration ne seront pas augmentés; pour éviter tous retards dans les paiements les détenteurs ont donc intérêt à donner leur adhésion aux propositions qui leur ont été transmises par les collecteurs agréés.

Il est rappelé que la réquisition est générale et que le seul fait de détenir des peaux non déclarées à l'administration rend passible des pénalités prévues à l'article 24 de la loi du 3 juillet 1877.

Lyon-Vaise

MARCHÉ DU LUNDI 29 MAI

Porcs. — Amenés : 868; renvoyés : 00. — Nous avions pour ainsi dire le même nombre de porcs que la semaine dernière, les transactions se sont faites facilement. En ce qui concerne les cours, c'est toujours la fermeté qui règne, nous avons même constaté un peu de hausse sur la troisième qualité.

On payait les premiers choix, de 1,12 à 1,15; les deuxièmes, de 1,05 à 1,08; les troisièmes, de 1 à 1,03 le demi-kilo.

MARCHÉ DU MARDI 30 MAI

Bœufs. — Amenés : 1.023; entrés aux abattoirs : 210; au total : 1.233. Les apports de ce jour sont un peu inférieurs à ceux de mardi dernier. On comptait 106 têtes de moins. En raison des forts arrivages du marché précédent, nous avons constaté un peu de lenteur dans les transactions; la vente était calme; aucun changement appréciable dans les prix de la semaine dernière, mais on peut cependant noter un peu plus de fermeté de la part des vendeurs.

On cotait le demi-kilo, poids mort : première qualité, de 1,30 à 1,37; deuxième qualité, de 1,20 à 1,25; troisième qualité, de 0,90 à 1,15.

Au poids vif, on payait : première qualité, de 0,76 à 0,84; deuxième qualité, de 0,65 à 0,70; troisième qualité, de 0,50 à 0,60.

Veaux. — Amenés : 399; entrés aux abattoirs : 245; au total : 644. Nous avions 440 veaux de moins que mardi dernier, c'est dire que l'apport a été modeste, aussi les transactions ont-elles été très rapidement terminées et les cours ont subi une augmentation de 15 à 20 centimes par livre.

On cotait : première qualité, de 1,05 à 1,10; deuxième qualité, de 0,98 à 1,05; troisième qualité, de 0,90 à 0,95.

Moutons. — Amenés : 415; entrés aux abattoirs : 982; au total : 1.437. Bien que nous ayons aujourd'hui 188 moutons de moins que mardi dernier, les transactions ont eu un courant ordinaire, les cours n'ont indiqué aucun changement appréciable sur ceux pratiqués il y a huit jours.

On cotait : première qualité, de 1,66 à 1,72; deuxième qualité, de 1,54 à 1,60; troisième qualité, de 1,45 à 1,50.

MARCHÉ DU JEUDI 1^{er} JUIN

Moutons. — Amenés : 201; renvoyés : 00. — Notre apport était très modeste, et bien que la vente se soit faite facilement, les cours n'ont bénéficié en moyenne que d'une plus-value de 0,05 centimes par livre. On payait la première qualité, de 1,71 à 1,75, la deuxième, de 1,60 à 1,65; la troisième, de 1,40 à 1,54 le demi-kilo.

MARCHÉ DU VENDREDI 2 JUIN

Bœufs. — Amenés : 389; entrés aux abattoirs : 136; au total : 525. Nous avions pour ainsi dire le même apport que vendredi dernier avec seulement 18 têtes en plus; la demande

a été sans activité, par contre les offres ont été assez régulières, la tendance a été calme, les cours n'ont guère varié, les prix de mardi dernier ont été maintenus sans grand changement.

On cotait le demi-kilo, poids mort : première qualité, de 1,30 à 1,37; deuxième qualité, de 1,20 à 1,25; troisième qualité, de 1 à 1,15.

Au poids vif, on payait : première qualité, de 0,76 à 0,84; deuxième qualité, de 0,65 à 0,70; troisième qualité, de 0,50 à 0,60.

Veaux. — Amenés : 646; entrés aux abattoirs : 274; au total : 920; chiffre en diminution de 67 têtes sur le marché de mardi dernier.

Les 67 veaux que nous avions en moins que vendredi dernier n'ont pas exercé une grande influence sur les cours qui ont conservé une certaine fermeté, avec tendance à la baisse.

On cotait : première qualité, de 1 à 1,07; deuxième qualité, de 0,92 à 0,97; troisième qualité, de 0,85 à 0,90.

Paris-La Villette

MARCHÉ DU LUNDI 29 MAI

Bœufs... 1877 1799 998 284 264. Vaches... 939 930 300 274 256. Taureaux... 302 302 254 248 230. Veaux... 1756 1756 368 336 290. Moutons... 40750 10750 370 336 290. Porcs... 3897 3897 330 318 300.

MARCHÉ DU JEUDI 1^{er} JUIN

Bœufs... 863 859 304 290 270. Vaches... 416 410 304 286 262. Taureaux... 213 213 268 253 234. Veaux... 1215 1215 368 336 290. Moutons... 7509 7509 360 334 280. Porcs... 2014 2014 344 332 312.

On cotait au demi-kilo net : Bœufs. — Animaux de premier choix, 1,42 à 1,52; limousins, 1,42 à 1,52; blancs, 1,40 à 1,50; gris, 1,40 à 1,50; normands, 1,35 à 1,45; qualité ordinaire en manœuvres anglaises, 1,35 à 1,38; normands, 1,35 à 1,47; charolais et nivernais, 1,37 à 1,52; choletais, nantais, vendéens, 0,98 à 1,14; sortes de fournitures, 0,98 à 1,14; viandes à saucissons, 0,90 à 0,94.

Veaux. — De choix, Brie, Beauce, Gâtinais, 1,14 à 1,55; qualité ordinaire, Brie, Beauce, Gâtinais, 1,11 à 1,25; champenois 1,16 à 1,30; manœuvres, 1,14 à 1,35; gournayens et picards, 1,14 à 1,35; service et midi, 1,05 à 1,15.

Moutons. — Premier choix et agneaux, 1,41 à 1,90; nivernais, 1,23 à 1,37; bourbonnais et berrichons, 1,21 à 1,31; brebis méiçaises, 1,13 à 1,32; albigeois et limousins, 1,11 à 1,16; ardeçonnais, agneaux, Toulouse, 1,11 à 1,16; Haute-Loire, Sarthe, Vendée, 1,11 à 1,18; Midi, 1,01 à 1,11.

Porcs. — De l'Ouest et vendéens, 1,10 à 1,30; du Centre, 1,07 à 1,25; limousins et auvergnats, 1,02 à 1,20; cochons, 1,05 à 1,15.

Marseille

MARCHÉ DU MERCREDI 31 MAI

Moutons. — Il est arrivé 6.500 moutons de Tunisie. Les cours ont été de 280 à 310 fr. pour les moutons et de 270 à 285 fr. pour les brebis.

Moutons de Pays. — Amenés : 635. Nous avions 1.200 bêtes de moins que le marché précédent. Les cours se sont maintenus fermes. On payait les moutons de 340 à 360 fr. et les brebis de 290 à 320 fr. Vente active.

Bœufs. — Nous avions 233 bœufs et 46 vaches du pays et 75 bœufs de Corse. Il faut remonter avant la guerre pour avoir vu sur le tableau un marché aussi important qui indiquait un excédent de 117 têtes sur mercredi dernier, plus les 75 corses.

On cotait les bœufs corses de 275 à 285 fr. et les taureaux de 240 à 250 fr. Pour les pays, les cours ont subi une baisse de 5 fr. par 100 kilos et pour les vaches mêmes prix, avec tendance à la baisse.

On payait les gris, de 280 à 290 fr.; les vaches laitières, de 275 à 285 fr., et de montagne, de 265 à 275 fr. Vente bonne, pas de limousins.

Avignon

MARCHÉ DU SAMEDI 30 MAI

Bœufs. — Amenés, 363; vendus, 351, de 2,50 à 2,85 le kilo poids mort.

Veaux. — Amenés, 567; vendus, 543, de 2,25 à 2,60 le kilo poids mort.

Moutons. — Amenés, 60; vendus, 60, de 3 à 3,20 le kilo viande nette.

Agneaux. — Amenés, 49; vendus, 49, de 2,50 à 2,60 le kilo viande nette.

Cochons. — Amenés, 15; vendus, 15 de 2,85 à 2,95 le kilo viande nette.

Petits cochons. — Amenés, 32; vend

PETITES ANNONCES

TARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs désireux de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, du matériel neuf ou d'occasion, de trouver un employé sérieux, un associé, un commanditaire, de même que ceux à la recherche d'une situation pour eux ou un tiers auquel ils s'intéressent, pourront faire paraître des annonces aux conditions suivantes :
Cinquante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce publiée moins de dix fois.
Quarante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins dix fois.
Toute ligne commencée sera facturée pour une ligne entière.
Le texte des annonces devra être adressé à la Direction du Journal, sur feuille détachée, très lisiblement écrit et accompagné du montant.

MATERIEL NEUF ET D'OCCASION
ON DEMANDE un bon pétrin mécanique d'occasion. S'adresser Ministère de Sept-Frères, par Dampierre-sur-Besbre (Allier).

A VENDRE 1 planisphère Luther, 6 passages, 1 sasseur réformé (Teisset), 1 aspirateur sur semoules, plusieurs bluteries rondes et hexagonales avec un extracteur. Transmissions diverses. Poulies toutes dimensions. 2 appareils broyeur à 4 cylindres de 0 m. 50. S'adresser Minoterie de Chalon-s.-Saône (Saône-et-Loire).

ON ACHETERAIT : 1° une presse à fourrages à haute densité, en bon état et capable d'un bon rendement; 2° une presse à bras, à fourrages, en bon état et de préférence une "Simplex" ou Plissonnier. S'adresser à Curtaud, Bureau du Journal, 201.

ACHETERAIT bonne machine à écrire d'occasion. Faire offres à Guy, Bureau du Journal, 33.

ON DESIRE ACHETER une petite motocyclette d'occasion. S'adresser Bureau du Journal, n° 5474, Bureau du Journal.

ON DEMANDE pour meunerie à vendre, force 6.000 kilos. S'adresser Courrier du Commerce, 253

OFFRES DE MARCHANDISES
A VENDRE bonne occasion, mille sacs vides à son et à farine. Bon état. S'adresser à M. François, Courrier du Commerce.

ON VENDRAIT environ mille kilos de fils de fer recuits gansés et en liasse n° 12, 13 et 14 pour pressage à haute densité. S'adresser au Courrier du Commerce, n° 201.

CINQUANTE tonnes déchets de cire végétale à vendre. S'adr. au bureau du Journal, 260.

BEVES. On offre mille tonnes de fèves. Prendre adresse au bureau du Journal, n° 500.

DAISINS SECS GROS GRAINS ET PETITS
M. GIRAUX, Piazza et Rizzi, 88, boulevard de Paris, Marseille.

PLUSIEURS wag. bois chauff. boulangerie, fagots à vendre 1^{er} main, bon prix. Ecrite chèque pour tant. Intermédiaire représentant accepté. Henri, bureau Journal, n° 244.

A VENDRE 200 kilos plumes de poulets fines, passées au four. Faire offre, Société des Conserves des Voconnes, Etablissements J. Gournet et C^o, à Vaison (Vaucluse).

A VENDRE ou A LOUER
MAGASIN D'ÉPICERIE, GRAINETERIE, 30 ans d'existence, à remettre après fortune faite avec toutes ses dépendances, logement et magasin. On vendrait ou louerait avec facilité de paiement. Pour traiter, s'adresser à M. Chapuis, à Grignan (Drôme).

Cours des Caoutchoucs, Chiffons, Métaux, Papiers, Poils, CRINS, OS, CORNES, DÉCHETS DIVERS, ETC.

Table listing prices for Caoutchoucs (rubbers) and Chiffons (rags) with columns for item name and price per unit.

Table listing prices for Métaux Précieux (precious metals) with columns for item name and price.

Table listing prices for Papiers (papers) with columns for item name and price.

Table listing prices for Métaux (metals) with columns for item name and price.

Table listing prices for Métaux Précieux (precious metals) with columns for item name and price.

Table listing prices for Papiers (papers) with columns for item name and price.

Table listing prices for Métaux (metals) with columns for item name and price.

Table listing prices for Métaux (metals) with columns for item name and price.

L'Union de la Boucherie Lyonnaise ET DE LA RÉGION. Le Plus Important Fournisseur de Suif de la contrée. ACHÈTE toutes les Qualités et Quantités de SUIFS. RÉGLEMENT IMMÉDIAT. USINES ET BUREAUX: 33, Avenue de l'Abattoir - LYON VAISE.

TAILLEUR ANGE BALLESTEROS. COEURS DE LA LIBERTÉ, 60 LYON. COUTURIER.

Cuir et Peaux en Poils ACHATS DIRECTS À LA BOUCHERIE. VERJUS FRÈRES. Ancienne Maison J. VERJUS et C^o. MORIN fondée en 1893. 47, Chemin du Pré-Gaudry, 47 LYON.

UN VITICULTEUR offre les vins de sa récolte garantis naturels. COTEAU 1^{er} choix 1915. Sup. 1916. Vins blancs de table, 1914.

L'HUILERIE DU PHÉNIX FOURNIER, 19, r. d'Aguesseau, LYON. et vous ne direz plus qu'à LYON on ne trouve pas de BONNE HUILE D'OLIVE. Livraison franco domicile.

COMMERCE DE VEAUX EXPÉDITIONS MARIUS HILAIRE Boulevard Landos, LANGOGNE (Lozère). Maison recommandée pour sa bonne marchandise et ses prix modérés.

BUREAU DES DOMAINES DE LYON. Les mardi 6 et mercredi 7 juin 1916, à 2 heures, du soir, au Parc d'artillerie, LYON. Vente aux Enchères Publiques DE VOITURES DE RÉQUISITION.

CIDRES Franco toutes gares par réservoirs exclusivement au commerce de gros. Ecrite H. RIGOT, courtier, TOURS.

MEUNIER Ne perdez pas votre temps à laver vos cylindres. L. CESBRON, constructeur, Angers.

MEUNIER Ne perdez pas votre temps à laver vos cylindres. L. CESBRON, constructeur, Angers.

SAINDOUX et Salaisons en Gros. VENTE ET ACHAT. SAUCISSES DE LYON et de MÉNAGE. MORTADELLE FAÇON BOLOGNE. G. BESSEY, Aîné, 25, rue Amédée-Bonnet LYON.

La Liste des Participants à la Foire de Lyon. Par suite d'une entente avec l'Administration du Catalogue officiel de la Foire de Lyon, nous pouvons actuellement céder des exemplaires de ce Catalogue contenant la liste de tous les participants, au prix exceptionnel de 1 fr. par exemplaire ou 1 fr. 20 franco par poste.

Pour vos Imprimés adressez-vous à l'Imprimerie du Commerce, rue Villroi, 9 et 11, LYON.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée. Billets d'aller et retour toutes classes à prix très réduits délivrés dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., du 15 mai au 1^{er} octobre, pour les stations balnéaires désignées ci-après.

BOYAUX Si vous voulez être servis bien et rapidement en BOYAUX de toutes sortes écrivez à B. KONRAD, Près les Abattoirs, DIJON.

LE FIGARO Dix centimes le N° d. toute la France. Abonn.: 3 m. 9 fr., 6 m. 18 fr., un an, 34 fr.

BOYAUX Si vous voulez être servis bien et rapidement en BOYAUX de toutes sortes écrivez à B. KONRAD, Près les Abattoirs, DIJON.

LE FIGARO Dix centimes le N° d. toute la France. Abonn.: 3 m. 9 fr., 6 m. 18 fr., un an, 34 fr.

BOYAUX Si vous voulez être servis bien et rapidement en BOYAUX de toutes sortes écrivez à B. KONRAD, Près les Abattoirs, DIJON.

BOYAUX Si vous voulez être servis bien et rapidement en BOYAUX de toutes sortes écrivez à B. KONRAD, Près les Abattoirs, DIJON.

Commerce, Industrie, Agriculture. ADRESSES RECOMMANDÉES. AUTOMATOGRAF. HUILE DE NOIX. LEGUMES SECS. CIDRES. CONTENTIEUX-TRANSPORTS. CONTRIBUTIONS. GRAINS, FOURRAGES, etc. VINS ET SPIRITUEUX. CAFES POIVRES.

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA MEUNERIE CHARLAS & BROCAS. Quai Saint-Vincent, 61 - LYON. SOIES à bluter. TOILES métalliques. MEULES de moulins. HUILES MINÉRALES POUR LE GRAISSAGE.

GRANDES LIQUEURS DE LYON SIXTINE + SUC BEAUJOLAIS. MICHEL BRUNIER & FRÈRES. Distillateurs-Specialistes - LYON - 138-140, cours Lafayette. FRUITS BRUNIER.

FABRICATION FRANÇAISE. Trieur Hélicoïdal "IDÉAL" à Vannes réglables. ABEL BOBLET, Ingénieur, LYON.

Voir tous les Dimanches dans EXCELSIOR. 16 PAGES 10 CENTIMES. LA GUERRE ILLUSTRÉE. LES ÉPHÉMÉRIDES DE LA GUERRE.

GRANDE SOCIÉTÉ MEULIÈRE. DUPETY, ORSEL & C^o. LA FERTÉ-SOUS-JOARRE. FABRIQUES DE MEULES à MOULINS. Négociants! Commerçants! UTILISEZ nos PETITES ANNONCES pour TOUT ce que vous avez A VENDRE ou A ACHETER.